

Le Petit Moncourtois

Numéro #12

Juillet/ Août 2022



Le Magazine d'information bimestriel de votre commune



Le Mot du Maire

Moncourtoises, Moncourtois,

Nous venons de vivre une situation de crise comme Moncourt-Fromonville n'en a pas vécu depuis les inondations de 2016.

La tempête de grêle qui s'est abattue sur la commune dans la nuit du dimanche 19 juin au lundi 20 juin a provoqué des dégâts considérables sur vos propriétés, sur vos véhicules et également sur les bâtiments communaux.

Nous décomptons plus de 500 maisons touchées d'une intensité plus ou moins importante (toitures cassées, gouttières perforées, abris et mobiliers de jardin détruits) et plus de 800 véhicules dont la carrosserie est impactée, pare-brises fêlés ou cassés.

Côté bâtiments communaux, nous avons aussi beaucoup de dégâts sur les toitures de la mairie, de la salle polyvalente, de la salle Molicuria, et les bâtiments qui accueillent l'association Le Phare et le foot. Les toitures de l'école élémentaire, des cours de tennis couverts et du centre commercial ont été également très impactées par la grêle.

Le mobilier urbain n'a pas été épargné. Nous dénombrons une centaine de candélabres cassés, le feu rouge au carrefour du centre commercial a été foudroyé et le panneau lumineux a été également touché.

J'ai pu, pendant cette crise, compter sur l'efficacité du Service Départemental d'Incendie et de Secours qui a développé des moyens très importants et installé un poste de commandement avec plus de 30 pompiers sur notre commune pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables. Je les remercie encore pour leurs actions essentielles.

Le sous-préfet de Fontainebleau est venu constater l'ampleur des dégâts et nous apporter son aide au sujet des déclarations de sinistres et surtout des franchises des assurances. J'espérais obtenir la déclaration de catastrophe naturelle mais malheureusement et bien que les dégâts soient considérables, celle-ci ne sera pas retenue. Les critères de déclaration sont très stricts et ne concernent que les inondations, les séismes, les cyclones, les glissements de terrains ou encore les avalanches.

Sachez que je ferai mon possible pour que nous soyons accompagnés et reconnus sur cette catastrophe climatique.

Fort heureusement nous ne déplorons aucun incident corporel ce qui est pour moi le plus important.

Cette situation nous a plongé dans une gestion de dernière minute mais je suis fier de voir que nous, Moncourtois, avons su nous retrouver les manches pour pallier à toutes les difficultés rencontrées. Tous les agents communaux se sont démenés pour mettre hors d'eau les zones les plus touchées ou encore pour apporter un service continu de conseil et d'accompagnement ; les élus se sont aussi mis à votre disposition 24h/24 et vous tous, avez œuvré pour que chacun puisse se sentir aidé de près ou de loin.

Je n'ai qu'un mot à vous dire : BRAVO.

Malgré tous ces événements, je tiens quand même à voir le verre à moitié plein et je sais que les jours à venir ne seront que meilleurs. Je retiendrai une chose de cette situation : La solidarité aura été plus forte que tout.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été.

**Votre maire,
Maxime LABELLE**

Et comme le disait Henri-Frédéric Amiel : « la solidarité c'est aider chacun à porter le poids de la vie et à la rendre plus facile. »

Sommaire

Le Mot du maire - P2

Commissions - P3 à P9

A vos agendas - P10 à P11

Actualités municipales - P12 à P13

Vous avez la parole - P13 à P14

Un peu d'histoire - P15

Infos diverses - P16

Scolaire / Enfance

UN NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LA CANTINE...

Le contrat qui liait la commune à la société «Les Petits Gastronomes» se termine à la fin de l'année scolaire 2021-2022. Un appel d'offres a donc été lancé au mois de février dernier pour une mise en concurrence et le choix d'un nouveau prestataire de service pour la fourniture des repas aux cantines.

La commission scolaire a choisi de mettre comme critère de sélection, la qualité de la prestation (produits faits

maison, produits locaux et/ou bio, capacité à proposer des nouvelles recettes ...) plutôt que le prix.

Le maire et son adjointe au scolaire ont donc visité les locaux de fabrication des différents prestataires ayant répondu à l'appel d'offres.

La société Convivio a été retenue.

Cette cuisine centrale, située à Ozoir-La-Ferrière et entièrement rénovée,

travaille des produits frais et de saison et collabore avec des producteurs locaux pour fournir des repas de qualité.

Convivio prendra donc en charge la préparation des repas de nos enfants dès la rentrée de septembre 2022.



COMME UN PETIT AIR DE VACANCES !!

C'est par une belle matinée ensoleillée que les élèves des 4 classes de l'école élémentaire, accompagnés de leurs professeurs et des accompagnateurs, ont pris la clé des champs pour profiter d'un voyage scolaire de 3 jours au Futuroscope.

Une halte à Amboise leur a permis de visiter le château du Clos Lucé, demeure de Léonard de Vinci, et de découvrir les inventions de ce célèbre et ingénieux visionnaire.

Les deux jours suivants ont été consacrés à la détente et à l'aventure avec la découverte des différentes attractions et spectacles proposés par le Futuroscope.

Nos petit(e)s explorateur(trice)s sont rentrés fatigués mais enchantés de cette parenthèse aussi bien ludique qu'amusante où chacun a pu renforcer les liens avec ses amis.

Ce voyage scolaire a été financé en partie par la coopérative scolaire (vente

de chocolats de Noël notamment) et par la municipalité (à hauteur de 75€ par enfant).



Les lauréats bac/brevet 2021 avec mention « bien » ou « très bien » sont invités à se faire connaître en mairie avant fin juillet (apporter justificatif de domicile et diplôme).

Urbanisme

ASSAINISSEMENT

Comme annoncé dans Le Petit Moncourtois de mars-avril 2022, il était nécessaire de nettoyer les fossés de la station, une partie du contre fossé le long du chemin de halage et le bassin de rétention.

La société RDS a été retenue pour effectuer ces travaux d'assainissement.

Le contre fossé du chemin du halage a été curé courant mai, suivi du bassin de rétention. Quant à la décharge végétale, celle-ci a été nettoyée, « rangée » et aménagée fin mai.

Les fossés de la station seront nettoyés et reformés en forme trapézoïdale très prochainement.



Décharge végétale



Contre fossé chemin de halage



Bassin de rétention

CANDÉLABRES PARC DES ROUGEMONTS



La rénovation des 126 mats des candélabres du parc des Rougemonts est devenue une nécessité.

La société INEO interviendra prochainement pour repeindre l'ensemble des mats en couleur noire.

REGROUPEMENT SCOLAIRE

La commune a fait appel à un nouveau cabinet d'architecture pour la réalisation du projet de regroupement scolaire. Il s'agit du cabinet d'architectes AFODEA.

Un planning pour les différentes phases des travaux a été établi.

Nous vous informerons au fur et à mesure de l'avancée de cet important projet d'urbanisme.

La date butoir reste la rentrée scolaire 2023 !

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Rue de Grez

Les travaux d'enfouissement des réseaux (basse tension, éclairage public et communications électroniques) devraient démarrer semaine 43 (vers le 25 octobre 2022).

Les candélabres du rond-point de l'As seront également remplacés.

Rue de la Boissière

Les travaux d'enfouissement se feront en 2 tranches :

- la première tranche débutera côté Chabada fin 2023 ;
- la deuxième se fera début 2024 pour maintenir la continuité des travaux.

Environnement

JOURNÉE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

C'est sous un beau soleil de printemps que les associations moncourtoises (La société communale des chasseurs, les amis du patrimoine, Molicuria arts graphiques...), des habitants de la commune avec leurs enfants et les élus municipaux ont participé le samedi 2 avril à la journée de ramassage des déchets.

Répartis en plusieurs groupes et équipés de gants et de sacs, les bénévoles ont parcouru la commune.

A une époque où l'accent est mis sur la réduction des déchets et sur la nécessité de prendre des mesures pour réduire la pollution de la planète, les participants ont été étonnés du nombre de déchets de toutes sortes trouvés dans la nature.

A l'issue de cette collecte qui s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur, les bénévoles ont partagé un moment chaleureux autour d'un verre de l'amitié.



Triste collecte !!

Maxime LABELLE et la municipalité adressent un grand merci aux acteurs présents et au SMETOM de la Vallée du Loing pour la mise à disposition des gants, sacs et pinces.



CONFÉRENCE SUR LA POLLUTION LUMINEUSE

La conférence du vendredi 10 juin, animée par Monsieur Jean-Philippe SIBLET, a réuni une trentaine de participants désireux de découvrir l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité.

Les échanges entre les participants ont été nombreux et constructifs. La municipalité remercie Monsieur SIBLET pour son intervention et pour les réponses apportées aux acteurs présents.

LES POUBELLES À MÉGOTS

Afin de supprimer (ou tenter de supprimer) les mégots jetés à terre, l'association des Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville a décidé d'installer des poubelles à mégots dans certains lieux très fréquentés du village. C'est ainsi que des grosses boîtes de conserves ont été préparées par les membres de l'association puis peintes par les enfants de l'école maternelle.

La pose d'une de ces boîtes a été inaugurée en présence de Monsieur le maire et de ses adjoints, des maîtresses d'école, des membres de l'association des Amis du Patrimoine et bien sûr des enfants !

Le but recherché est de sensibiliser les fumeurs à la protection de la nature (dont les humains font partie !). Les mégots contiennent des substances très toxiques, rejetées dans l'eau et les sols. Ils peuvent mettre des années à se dégrader. Les mégots qui n'ont pas la chance d'être ramassés, finissent dans les rivières qui se déversent dans les océans, détruisant ainsi les écosystèmes marins.

En parallèle à cette action, des cendriers



portatifs seront fabriqués et donnés aux fumeurs... Et un livre pour enfants, « les mégots c'est pas beau » a été édité (en vente 9€50 auprès de l'APMF).

Centre Communal d'Action Sociale

STAGE INFORMATIQUE POUR LES SÉNIORS

Les 2 premiers stages d'initiation en informatique, en collaboration avec le PIMMS, ont eu lieu les 2 et 9 juin avec une bonne participation. Fort de ce beau succès, d'autres stages seront proposés.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous inscrire auprès de l'accueil de la mairie ou par téléphone au 01 64 78 50 50. Il faut un minimum de 4 participants pour programmer une nouvelle session.



CANICULE

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

Les températures commencent à grimper et comme chaque année, nous mettons en place une veille « canicule ».

Un courrier a été adressé aux nouvelles personnes concernées. Pour valider votre inscription sur le registre canicule, vous devez

nous confirmer votre accord en nous renvoyant ce courrier dûment complété.

Les membres du CCAS pourront intervenir auprès des personnes inscrites afin de leur rendre visite ou s'assurer qu'elles se portent bien.

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

A la suite de notre intervention auprès du bailleur social Habitat 77 concernant les logements de la Cité Timbert, des travaux de rénovation ont été entrepris.

Parmi les travaux déjà réalisés, citons le remplacement des gouttières, des conduites d'eau de pluie et des tuiles défectueuses et la réalisation de l'étanchéité des cheminées.

Le 17 juin, une nouvelle réunion avec le bailleur Habitat 77 a permis de trouver un terrain d'entente pour la continuation de la rénovation de la cité Timbert.



POINT AUTONOMIE TERRITORIAL

Une convention a été signée avec la Maison Départementale de Solidarité de Nemours. Un partenariat plus étroit sera mis en place et nous permettra de mieux vous guider dans vos démarches.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un organisme communal différent de la mairie. Il dispose d'un conseil d'administration qui est présidé par le maire. Le conseil d'administration de Moncourt-Fromonville est composé de 17 personnes : 1 président (le maire) et 16 administrateurs dont 8 sont des élus et les 8 autres, des membres nommés par le maire.

VÉOLIA

La société Véolia s'est engagée auprès de l'union des CCAS pour définir des modalités d'actions en partenariat avec les collectivités locales.

« Les collectivités territoriales et leur groupement seront libres de définir les modalités de cette action (chèque eau, modulations tarifaires...), les montants alloués et les conditions de ressources (composition du foyer, revenu fiscal...). Le rôle du CCAS, en contact direct avec les publics fragilisés ainsi qu'avec les différents acteurs publics, privés et associatifs des territoires, sera naturellement de premier plan ».

Nous allons nous rapprocher des responsables locaux de Véolia afin de définir les futurs axes de réflexion.

Si vous avez des fuites d'eau importantes après compteur, signalez-vous auprès du CCAS et surtout ne signer aucun avenant auprès de Véolia.

Manifestations / Cérémonies

1^{ER} MAI 2022



Une cérémonie a été organisée pour remettre les médailles du travail mais également souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants et célébrer les nouvelles naissances.

Lors de cette réception, les invités concernés se sont vus remettre un brin de muguet, un ballotin de chocolats, un mug aux couleurs de la commune et un sac à dos avec doudous pour les petits.

Félicitations à tous et merci pour votre présence à cette matinée.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Le conseil municipal s'est rendu au cimetière le 8 mai pour commémorer le 77^{ème} anniversaire de l'armistice de la seconde guerre mondiale.

Nous remercions les personnes présentes et notamment l'Adjudant-Chef RIMA, Michel BORDET, ancien combattant et porte-drapeau et Oscar CHARRIER, porte-drapeau.

Cette cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.



Manifestations / Cérémonies

1^{ER} MONCOURT MOBILE



Le 1^{er} Moncourt Mobile a eu lieu le dimanche 15 mai dans le parc du château.

Un grand moment de convivialité pour beaucoup de passionnés venus présenter leurs véhicules des youngtimers aux oldtimers.

Et quel plaisir de découvrir les voitures du film « Taxi » exposées par Christian BONNICHON.

La municipalité remercie l'ensemble des exposants et particulièrement GD Classic et Jean-Michel HOCHABAEFF pour leur investissement sans qui rien n'aurait été possible.

A l'année prochaine pour la 2^{ème} édition !



LA FÊTE DES VOISINS



Les habitants du chemin des Larris ont organisé leur désormais traditionnelle fête des voisins le 22 mai dernier. Des Moncourtois et Moncourtoises toujours très motivés pour célébrer ce moment de partage entre voisins.

Merci à eux pour ce bon moment !

ATELIER DU RELAIS PETITE ENFANCE



Franc succès pour le 1^{er} atelier du Relais Petite Enfance le 24 mai dernier à la salle d'activités.

Huit assistantes maternelles (dont 7 Moncourtoises) ont participé et une vingtaine d'enfants ont pu profiter du matériel éducatif mis à leur disposition par le RPE.

Manifestations / Cérémonies

JOURNÉE PORTUGAISE

Une grande fête s'est déroulée le samedi 11 juin dans le parc du château pour mettre à l'honneur le Portugal.

Au programme

Concertina, défilé, concert folklorique et autres animations qui ont fait de cette journée un moment exceptionnel.

Nous remercions tout d'abord l'association de Varennes-sur-Seine « Lusophone » ainsi que les troupes

folkloriques et de tambours : Amigos de Borgas de Saint-Fargeau-Ponthierry, Flores de Portugal de Puteaux, Coração de Portugal de Saint-Pierre-des-Corps, Bombos de Saint-Pierre-des-Corps et Provincias de Portugal de Dammarie-Les-Lys.

Un grand merci également aux riverains de la rue Grande pour leur compréhension concernant l'arrêt de la circulation lors du défilé.



CÉRÉMONIE DE PASSATION DU DRAPEAU DÉPARTEMENTAL

L'Association des Anciens Marins et Marins Anciens Combattants de Nemours a organisé sa journée départementale Marine le 15 mai dernier.

Monsieur le maire, en présence de Alain MELZASSARD, président de l'Union Départementale, du Lieutenant-Colonel VILLAUME a remis à Jean-Claude FAGOT la médaille de porte-drapeau.



UNE JEUNE MONCOURTOISE À L'HONNEUR

Samedi 18 juin, Maëline FAGOT a été mise à l'honneur pour son parcours au concours de lecture.

Maëline est arrivée 1^{ère} de la classe de CM1 au concours de lecture à voix haute d'un texte de littérature de jeunesse fin janvier. Puis en avril, elle a remporté la finale départementale.

Maëline n'a pas démérité lors de sa prestation le 11 mai dernier au Panthéon, parmi une trentaine d'enfants de CM1 et CM2, mais elle n'a pas été sélectionnée pour la finale nationale.

Monsieur le maire a récompensé ses performances en lui remettant une carte cadeau.



A vos agendas

PROGRAMME

Tous les vendredis, samedis et dimanches du 1er au 31 juillet

**CET ÉTÉ À
MONCOURT-FROMONVILLE**

Ô
CHÂTEAU

Concerts

DJ

Restauration

Détente

ENTRÉE LIBRE

Vendredi 1^{er} juillet - 20h30
Concert de Yoann

Samedi 2 juillet - 20h30
Soirée dansante avec DJ Loïc

Dimanche 3 juillet
Musique d'ambiance + structure gonflable

Vendredi 8 juillet - 20h30
Concert du groupe K'Roll and the green onions

Samedi 9 juillet - 20h30
Soirée dansante avec DJ Marcus

Dimanche 10 juillet
Musique d'ambiance + structure gonflable

Vendredi 15 juillet
À venir

Samedi 16 juillet - 20h30
Concert du groupe Monada

Dimanche 17 juillet
Musique d'ambiance + structure gonflable

Vendredi 22 juillet - 20h30
Concert du groupe Local 42

Samedi 23 juillet - 20h30
Concert du groupe Up Event

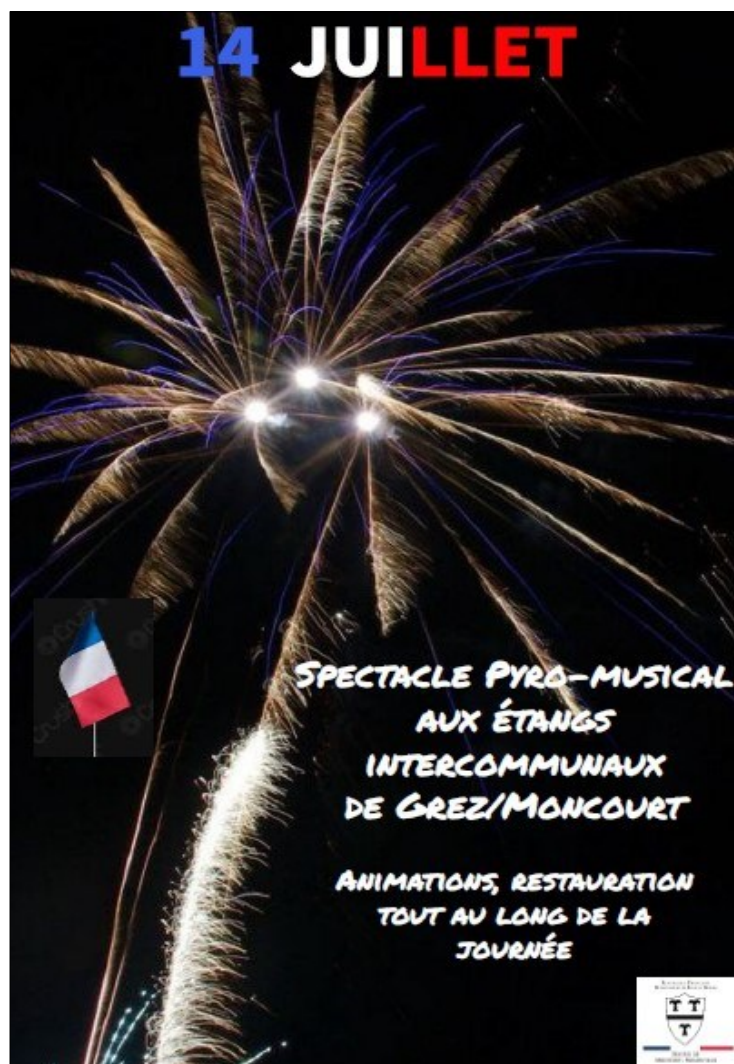
Dimanche 24 juillet
Musique d'ambiance + structure gonflable

Vendredi 29 juillet - 20h30
Concert de Micha

Samedi 30 juillet - 20h30
Concert du groupe Kathy and the firebrands

Dimanche 31 juillet
Musique d'ambiance + structure gonflable

A vos agendas



Dimanche 4 septembre

10h à 17h

FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année, grande nouveauté !

La municipalité de Moncourt-Fromonville, en partenariat avec la municipalité de Grez-sur-Loing, vous propose une journée exceptionnelle aux étangs de Grez/Moncourt.

Au programme :

- Tournoi de pétanque organisé par l'amicale de pétanque de Moncourt-Fromonville (*les inscriptions débiteront à 13h pour former des équipes de 2 pour un démarrage du tournoi à 14h*)
- Stand de maquillage pour enfants proposé par la BullTech, association Grézoise
- Structure gonflable gratuite pour les enfants
- **Food Truck, stand de restauration et buvette seront à votre disposition toute la journée. Le Chabada se déplace également mais aussi : Squadra Napolitana, Nemours Gourmand et bien d'autres...**
- **Feu d'artifice à 23h suivi d'une animation musicale avec DJ**

Mairie de Moncourt Fromonville

36 Associations présentes

4 SEPT 10H-17H

FORUM ASSOCIATIONS MONCOURT-FROMONVILLE 2022

36 ASSOCIATIONS PRÉSENTES SUR LA COMMUNE

PARC DU CHATEAU
Sports, Loisirs, Culture...

VIDE - GRENIER SPECIAL RENTREE

Sports, Fournitures Scolaires, Equipement ...

Réservations : sccmf.events@gmail.com

www.moncourt-fromonville.fr

Actualités Municipales

CAMPUS CONNECTÉ : ETUDIEZ PRÈS DE CHEZ VOUS !

Le Campus connecté du Pays de Nemours a ouvert ses portes à la rentrée 2021. Il a déjà accueilli 20 étudiants, en licence, BTS, formation courte ou reprise d'études.

Ce Campus est accessible à tous les habitants désirant faire des études supérieures. Il n'est pas nécessaire de résider sur la Communauté de communes du Pays de Nemours, l'inscription, gratuite, se fait selon les besoins de chacun.

Qu'est-ce que le Campus connecté ?

Le Campus connecté, c'est un espace de travail destiné aux étudiants ou aux adultes en formation continue qui souhaitent poursuivre une formation universitaire à distance. Cet espace regroupe :

- des salles de cours équipées permettant de suivre les enseignements à distance

(ordinateurs, connexion internet etc.),

- des tuteurs présents pour vous accompagner de façon régulière,

- un environnement convivial pour étudier.

Quelles études y faire ?

Vous pouvez être inscrit dans n'importe quelle université ou école post-bac qui propose votre formation à distance. Le diplôme obtenu au sein du Campus connecté a exactement la même valeur que les diplômes obtenus en présentiel. C'est donc une opportunité pour les habitants de faire ou de reprendre des études, avec beaucoup de choix, sans avoir à payer un loyer dans une grande ville ou à subir de longs temps de transport. C'est aussi pour vous si vous êtes porteur de handicap ou si simplement vous ne vous sentez pas encore prêt pour les études en présentiel.

Comment ça fonctionne ?

Sur le Campus, vous serez accompagné et conseillé dans votre travail et dans vos démarches administratives par un tuteur. Vous bénéficierez de formations supplémentaires et d'animations étudiantes : cours d'anglais, de théâtre, de méthodologie, sorties culturelles... Ce service est gratuit : vous réglez uniquement les frais d'inscription à votre formation comme tout autre étudiant. Le dispositif est accessible sur inscription, en fonction des places disponibles.

N'hésitez plus, choisissez des études pour vous, chez vous !

Si vous souhaitez plus de renseignements ou être orienté dans un choix d'études, vous pouvez joindre Hélène Suarez, la coordinatrice du Campus connecté par mail : helene.suarez@paysdenemours.fr ou par téléphone au 07 88 49 89 65.



Service-Public.fr TRANSPORTS

TROTINETTES ÉLECTRIQUES, MONOROUES, GYROPODES, HOVERBOARDS

Quelles règles pour circuler ?

Si vous utilisez régulièrement un **engin de déplacement personnel (EDP)**, voici les informations à connaître.

Pour conduire un EDP motorisé vous devez :

- être âgé d'au **moins 12 ans**
- ne pas transporter **un autre passager**
- ne pas circuler **sur le trottoir** (sauf si votre mairie l'autorise)
- ne pas dépasser la **vitesse maximale** autorisée de 25 km/h.

EN AGGLOMÉRATION

- Vous devez circuler **sur les pistes et bandes cyclables** ou s'il n'y en a pas, sur la route.
- De nuit ou lorsque la visibilité n'est pas suffisante, vous devez **porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant**.

Actualités Municipales

ENTRETIEN DES TROTTOIRS : RIVERAINS, VOUS ÊTES CONCERNÉS !

Les obligations des habitants en matière d'entretien du trottoir peuvent être variables d'une ville à l'autre.

A Moncourt-Fromonville et par arrêté municipal du 8 mars 2021, il est prescrit que les habitants, propriétaires occupants, locataires ou usufruitiers sont tenus de balayer les fleurs, feuilles et fruits provenant d'arbres sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales et ceci en toute saison.

L'entretien des végétaux est également réglementé

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où la visibilité est indispensable, à savoir, à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

SMETOM DE LA VALLÉE DU LOING

Le SMETOM lance la vente de lombricomposteur. Dès 2024, chaque foyer devra posséder un moyen pour trier ses biodéchets. Le lombricomposteur est une des possibilités de valorisation de ce type de déchets :

Le lombricomposteur fonctionne grâce à un élément important : les lombrics (vers de terre). Ils digèrent les biodéchets et produisent 2 types d'engrais. Sans odeur, il est parfait pour être installé en intérieur.



Plus d'informations disponibles sur le site internet : <http://www.smetomvalleeduloing.fr>

Vous avez la parole

LES FEUILLES D'OR DES GÂTINES

L'association de twirling, majorettes, danse «Les Feuilles d'Or des Gâtines» a participé au championnat national à Rouen le 1^{er} mai 2022.

Le thème choisi par le club était sur les restos du cœur.

Le club a obtenu une deuxième

place au podium parmi les 30 groupes présents avec 118 points sur 120.

Une journée pleine d'émotions et de stress pour un résultat très satisfaisant !

Félicitations à tous les participants du club !

Une balayeuse passera dans les rues le jeudi 7 juillet à partir de 7h. Afin de permettre à l'entreprise d'effectuer au mieux cette intervention, nous vous remercions de bien vouloir laisser les trottoirs libres en rentrant vos véhicules.



Vous avez la parole

CONCERT DE MUSIQUE BAROQUE À L'ÉGLISE DE FROMONVILLE

Le nombreux public présent a pu apprécier ces voix de femmes dans la fraîcheur de l'église. Après deux années de report, nous avons reçu à l'église Saint -Etienne Sainte-Avoye de Moncourt-Fromonville, le chœur de femmes Du baroque au Loing du conservatoire Accords de Veneux-les-Sablons, sous la direction de Laure-Marie MEYER.

Le programme se composait de chants sacrés de l'époque baroque, accompagnés par Dennis COLLINS au clavecin et Agnès THIÉBAUT à la viole de gambe.

Les choristes ont chanté une douzaine d'œuvres, motets, antiennes, cantiques, en duos, trios ou chœur au complet, 20 voix de femmes arrivées en procession du fond de la chapelle, en costumes et masques vénitiens. Ces œuvres, dont l'harmonie est enrichie par les différentes voix superposées, ont été interprétées avec une grande expressivité, valorisée par l'acoustique remarquable de l'église.

Le public a pu apprécier ce moment de sérénité donné par ces voix de femmes dans la fraîcheur de l'église.



VISITE DU MUSÉE ROSA BONHEUR VENDREDI 13 MAI 2022



Les Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville ont visité le Musée Rosa Bonheur.

Ancien domaine seigneurial du XV^e siècle, situé dans le hameau de By-Thomery, le château a été acquis par la célèbre artiste peintre Rosa Bonheur en 1859, à la suite

de la vente de son tableau *Le Marché aux chevaux*. Rosa Bonheur est alors la première femme à acheter, à son nom, un bien immobilier grâce au seul fruit de son travail.

La visite commence par la découverte de l'atelier de cette artiste. Pas de reconstitution : tout est là, figé dans le temps depuis 1899, sa blouse brodée, ses pinceaux, ses palettes, ses animaux préférés, peints ou naturalisés, son petit bureau...

Il suffit simplement de se laisser porter : le visiteur est précipité dans le XIX^{ème} siècle quand Rosa créait ses œuvres sous la verrière de son atelier.

La visite se poursuit par le musée des œuvres disparues : tout au long de sa vie, Rosa Bonheur a conservé la quasi-totalité

de ses esquisses, constituant ainsi une «base de données».

Cependant, à sa mort, en 1899, ces travaux de l'ombre sont vendus aux enchères, soit plus de 4 700 œuvres. Dans les mois qui ont précédé la vente, Anna Klumpke, "fille d'adoption" et légataire universelle de l'artiste, les a photographiées sur plaques de verre afin d'en conserver une trace dans les archives. Aujourd'hui, la plupart des œuvres ont disparu laissant pour seuls témoignages de leur existence, ces clichés sur plaques de verres découvertes dans les greniers du Château.

Puis visite de l'orangerie et des écuries.

Les Amis se rendent ensuite dans le magnifique parc de l'artiste pour une promenade avant de déguster un goûter sous la verrière.

AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

Le voyage de l'amicale, prévu en 2020, reporté en 2021 puis annulé en raison de la Covid, a enfin eu lieu les 26, 27 et 28 mai 2022.

Rochefort, l'île d'Oléron et la Rochelle étaient au programme.

Le soleil et la bonne ambiance, durant ces 3 jours, ont satisfait tous les participants.

Nous vous donnons rendez-vous en 2023 pour une nouvelle destination !



Moncourt-Fromonville et la vigne

La vigne dans la région Ile-de-France

Aussi étrange que cela puisse paraître, la présence de la vigne dans la région Ile-de-France est une «histoire ancienne». Elle est attestée au début de notre ère par les Romains à l'origine des premiers vignobles. Il faut dire qu'ils aimaient retrouver une boisson familière rappelant leur pays d'origine.

Cette vocation se retrouve au Moyen Age où Paris est ceinturé de vignes. Il n'était pas rare de voir des alignements de ceps serrés côtoyer des treilles dans les jardins. A cette époque, la région produisait des vins blancs appréciés par les rois. Ainsi, Louis XI recevait à l'occasion de son anniversaire quelques *muids* de «goutte d'or». La région exportait vers l'Angleterre, l'Artois ou la Flandre !

La qualité des produits se maintint au cours de



Travail de la vigne au Moyen Age

la Renaissance... Plus tard le bon roi Henri IV apprécia aussi les vins de la région.

Au fil des siècles les témoignages attestent d'un

vaste vignoble bien entretenu, produisant des vins de qualité qui trouvaient preneur jusqu'à la Cour du roi.

Sous Louis XIV, les crus de l'Ile-de-France (vins blancs), étaient reconnus de bonne qualité. Le terrible hiver 1709 entraîna la destruction presque complète de l'ensemble des vignobles franciliens, remplacés par la suite par des cépages de moins bonne qualité. De plus, à l'approche de la Révolution de 1789, les bans de vendanges furent moins bien respectés. Cueillette précoce, orientation vers la quantité au détriment de la qualité...

Cependant, à la fin du XVIII^{ème} siècle, de nombreuses communes d'Ile-de-France consacraient encore 20% de leur terroir à la culture de la vigne.

Napoléon Bonaparte réorganisa l'activité économique dont le domaine agricole constituait un élément essentiel. En 1804, l'année du sacre, la vaste treille du roi plantée dans le parc du château de Fontainebleau fut restaurée avec soin sur ordre de l'empereur ! Dans ce cadre, la viticulture figura parmi les cultures encouragées en particulier par un ministre dynamique, chimiste, Jean-Antoine Chaptal. Il encouragea la pratique qui consistait à ajouter du sucre dans le moût de manière à augmenter le degré d'alcool du vin (Cette méthode prit le nom de « chaptalisation »).

A cette époque, le vignoble d'Ile-de-France avait une étendue comparable à celle de la Bourgogne ou de l'Anjou.

Le raisin fournissait aussi la base d'une autre activité : la production artisanale d'alcool par distillation des marcs de raisin. Sous l'Empire, presque tous les vigneronniers étaient « bouilleurs de cru ».

Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, l'activité viticole occupa une place importante dans les revenus

de la terre jusqu'à l'anéantissement quasi-total des plants par le phylloxéra, sorte de puceron ravageur, et le mildiou, maladie provoquée par un champignon.

Des champs d'expérience de vignes américaines (*Noah* pour le blanc et *Othello* pour le rouge) furent réalisés. Certains cépages furent plantés soit tels quels, soit greffés à des cépages français.

Les résultats ne furent pas très concluants quant à la qualité des vins. L'activité viticole régressa fortement pour faire place à la culture des céréales, au fourrage pour les animaux et à la pomme de terre.

Le relevé statistique des hectares de vigne de notre village de 1764 à 1936 montre que la viticulture a suivi la même évolution que les vignobles franciliens (84 hectares en 1764, 191 hectares en 1852 puis 1 hectare en 1936).

Le Chasselas

Un autre cépage fut cultivé dans la région pour produire du raisin de table, c'est le *chasselas* qui compte alors deux variétés : le *chasselas de Thomery* et le *chasselas doré de Fontainebleau*. Le premier, plus connu, devient un raisin de luxe en raison de sa méthode de conservation de grappe «à rafle fraîche», si unique qui lui donne sa réputation... et son goût. Le procédé est simple : dans un récipient sont mélangés de l'eau et du charbon de bois en poudre, dans lequel est plongée l'extrémité du sarment. Cela permet de conserver le raisin tout en le laissant s'enrichir en sucre.

La culture du *chasselas* aurait débuté vers 1730 à Thomery et devint rapidement un raisin de table des plus réputés. Cette année-là fut construit un mur pour sa culture en espaliers.

Vers 1842, l'exploitation à Thomery d'une surface de 205 hectares close de murs est entièrement

dédiée à ce cépage. Le *chasselas* est exporté dans toute la France et même en Europe.

C'est au sortir de la Seconde Guerre Mondiale que sa production va ralentir, sa culture

et sa récolte sont extrêmement minutieuses et la main d'œuvre est devenue trop coûteuse ; elle s'arrêtera dans les années 1970.

Moncourt-Fromonville : autrefois un village de vigneronniers !

Parler de la vigne et du vin en Ile-de-France n'a rien d'anecdotique même si de nos jours cette activité semble marginale. C'est ainsi que l'activité viticole a influencé des siècles durant la toponymie et le parcellaire de très nombreux villages.

Moncourt-Fromonville n'échappe pas à ce constat. L'un des ronds-points du village porte le nom de Chaillot. L'origine du mot vient de chais, nom lié aux nombreux celliers où s'entassait la vendange auprès du pressoir seigneurial.

D'autres lieux cadastraux évoquent la vigne : Le lieu-dit «la Treille», le château-Mairie appelé «château de Chaillot» jusqu'en 1935 ; un autre lieu-dit se nomme «Vignes des Culs-frais». La vigne couvrait jadis la majeure partie du territoire de la commune !

Sur les documents officiels, les habitants se déclaraient «vignerons». Ils cultivaient le fameux Noa ou Noah, cépage blanc américain créé en 1896, parfois du Gouais ou du Baco, cépages français. Chacun faisait sa vendange.

Il existait quelques pressoirs dans les fermes. Certains vigneronniers foulait les grappes au pied. Le plus gros tonneau était une «pièce» contenant 220 litres de vin. Des grappes étaient conservées, écrasées grossièrement et laissées à macérer. Le marc, résidu du foulage, était distillé pour faire de l'eau-de-vie, «la goutte», présente dans tous les foyers !

Dans les années 1920-1930, les Moncourtois fêtaient la Saint-Vincent, patron des vigneronniers, le 22 janvier, différemment selon leurs convictions politiques !... Deux clans se formaient :

- Les Blancs (de droite) allaient chercher la statue de Saint-Vincent à l'église et faisaient une procession à travers tout le village en vendant des brioches. La statue défilait en tête de cortège.

- Les Rouges (républicains) faisaient une procession avec un sapin et vendaient aussi des brioches. Les deux cortèges se croisaient dans le village sans problème. Tous se retrouvaient ensuite au café Lubin et Saint-Vincent retournait à l'église ! Tels sont les souvenirs recueillis auprès des anciens du village.

Le *chasselas* était cultivé à Fromonville en espaliers sur des murs dans le verger du château, essentiellement pour les châtelains ; sa conservation s'effectuait dans les dépendances selon le procédé décrit ci-dessus. (On peut voir un panneau informatif sur l'un des bâtiments de la cour). Le raisin pouvait ainsi se déguster pendant plusieurs mois.

Les vignes ne font plus partie de notre paysage. Cependant il existe une volonté de préserver ce patrimoine viticole dans la région. Dans cet esprit, la commune de Moncourt-Fromonville a replanté il y a quelques temps des ceps de vigne le long du mur situé vers la salle polyvalente devenu salle de La Treille.



Conservation du raisin à rafle fraîche



Article rédigé par les Amis du Patrimoine (APMF).

Pour de plus amples informations vous pouvez consulter nos deux ouvrages sur l'histoire du village ou notre site internet : <https://apmfmoncourt77.wixsite.com/amispatrimoinemf> Rejoignez-nous aussi sur notre page Facebook !

Sources :

RAGACHE Gilles, *Vignobles d'Ile-de-France*, 2005.

GAUMER Christian, TERRAGNO Maryse, *Moncourt-Fromonville d'hier et d'aujourd'hui - Histoire de village*, 2008.

APMF, *Moncourt-Fromonville - Mémoire(s) du village 1900-1980*, 2014.

Pêle-Mêle

Numéros Utiles

La Mairie :

01 64 78 50 50 (également numéro d'astreinte en dehors des horaires d'ouverture de la mairie)
Fax 01 64 78 50 51
mairie@moncourt-fromonville.fr

Site internet :

www.moncourt-fromonville.fr

Page Facebook :

@mairie.moncourt.fromonville

Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30
le samedi de 10h à 12h
(semaine impaire)

Centre Communal d'Action Sociale :

Permanence le mardi après-midi
sur rendez-vous les autres jours

Propositions d'articles ou
photographies pour Le Petit
Moncourtois :

mairie@moncourt-fromonville.fr

Commissariat de Nemours :

01 64 78 50 20
SAMU : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18

Communauté de Communes du Pays de Nemours

41 quai Victor Hugo
77140 NEMOURS
Tél : 01 64 78 69 05
secretariat@paysdenemours.fr



Directeur de la publication :

Maxime LABELLE

Comité de rédaction :

Maxime LABELLE / David GIBOUTET
Sylvie MONTAGU

Conception et réalisation :

Mairie de Moncourt-Fromonville

Imprimé par Réseau 45
en 940 exemplaires



Les poubelles à mégots



Journée ramassage
des déchets



Réalisation du périroilaire
maternelle



Nettoyage des trottoirs



Réalisation du périroilaire élémentaire



Voyage au Futuroscope



Relais Petite Enfance



Journée Portugaise

Mariage

Alexandre BALLARD et Adeline
GIBOUTET le 30 avril 2022
Corentin SERRE et Amandine ALVES
le 4 juin 2022

Décès

Claudie BERNÈDE le 24 mai 2022
Nestor RUDYJ le 30 mai 2022

Dates de collectes bacs jaunes :

12 juillet - 26 juillet

9 août - 23 août